



G I G N A C
L A N E R T H E

2008 BILAN DE MANDATURE CHRISTIAN AMIRATY 2025

/ SÉCURITÉ / SANTÉ ET SPORT / ÉDUCATION / CADRE DE VIE
ET AMÉNAGEMENTS URBAINS / VOIRIE, PLUVIAL / COMMERCE ET
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / LOGEMENT / UNE MUNICIPALITÉ
À VOTRE SERVICE / SÉNIORS ET SOLIDARITÉ / FESTIVITÉS ET VIE
ASSOCIATIVE / UNE COMMUNICATION TOUJOURS PLUS PROCHE /
FINANCES / UNE VILLE À LA CAMPAGNE / PLAN CLIMAT MUNICIPAL
/ INTERVIEW DU MAIRE



EDITO

"J'ai la conviction profonde que la politique locale doit être guidée par le **respect, l'efficacité et l'humanité.**"

En 2008, vous m'avez fait l'honneur de m'élire Maire de Gignac. La commune était fragilisée, financièrement endettée, mal équipée, les équipements publics vieillissants, et la confiance des habitants rompue. Mais avec méthode, patience, courage, détermination et surtout avec vous, nous avons relevé les défis.

Aujourd'hui, Gignac-la-Nerthe est une ville qui va bien, une ville apaisée, structurée, respectée. Une ville à la campagne, respectueuse de son patrimoine naturel, moderne dans ses équipements, protectrice de ses habitants.

Nous avons investi 87 millions d'euros. Non pas dans des promesses, mais dans du concret, des écoles, un centre de loisirs, des voies douces, une police municipale formée et présente, une trame verte sauvegardée, des jardins, un rucher, une agriculture bio et locale...

“À Gignac, j’ai voulu montrer qu’avec de la méthode, **une équipe solide, et des valeurs claires, une ville peut changer durablement**, même dans un contexte budgétaire difficile.”

Des partenariats solides avec le Département, la Métropole, la Région, et l’Etat, ont été noués. Notre commune, grâce à ces partenariats, a su se transformer sans se renier : modernité et authenticité, sécurité et solidarité, éducation et nature, efficacité et humanisme. Le développement urbain de la commune est aujourd’hui maîtrisé, avec protection de son cadre naturel et sa zone agri-

cole protégée, avec la modernisation de ses équipements (police, école, services publics...) sans oublier un vivre-ensemble renouvelé. Ce document retrace ce chemin. Plus qu’un simple bilan, ce document retrace l’histoire d’une ville, d’une équipe municipale, agents comme élus, attachés à un territoire, qui n’ont eu de cesse de mettre du cœur à l’ouvrage. Un chemin construit avec vous,

pour vous, et toujours dans un esprit d’écoute, de dialogue et d’action. C’est aussi, quelque part, la preuve qu’avec une volonté constante, une autre manière de faire de la politique est possible : proche, juste, engagée, stable. Tout n’a pas été simple, loin de là. Mais, aujourd’hui, Gignac-la-Nerthe est une commune moderne, dynamique, humaine qui a tout d’une grande.

Vive Gignac-la-Nerthe !

Une ville sûre, **protégée et bien encadrée**

Depuis 2008, la sécurité est l'un des piliers majeurs de la politique municipale conduite par Christian Amiraty et son équipe. Dans une ville à taille humaine comme Gignac-la-Nerthe, cette sécurité est basée sur une nécessaire répression mais aussi sur la prévention. En effet, cette politique sécuritaire doit conjuguer présence humaine, innovation technique, prévention, et coopération avec les services de l'État.





En 3 mandats, la commune a opéré une transformation en profondeur de sa police municipale. **En 2008**, l'équipe de police municipale était constituée uniquement de 6 policiers municipaux et d'un véhicule. Aucune caméra installée dans la ville. La police terminait ses semaines le vendredi à 17h et reprenait le lundi à 7 heures du matin. **Ainsi, il n'y avait aucune police de proximité le soir ni le week-end**, moments où justement il aurait fallu de la

présence humaine et des capacités d'intervention. C'est pourquoi le maire et son équipe se sont lancés dans une **transformation complète du fonctionnement de la police, du nombre d'agents mais aussi des compétences**. Cette transformation a nécessité à la fois le **renouvellement complet des effectifs** mais aussi le **doublage des forces en présence**. D'une équipe de 6 policiers municipaux initialement, la police

municipale est constituée aujourd'hui de :

- 10 policiers municipaux
- Un spécialiste de la vidéo protection
- 2 ASVP (agent de surveillance de la voie publique)
- Une assistante
- 116 caméras de vidéoprotection réparties selon un maillage qui permet de couvrir les écoles, les axes routiers, les places publiques, les parkings et les zones sensibles.
- 3 voitures de police municipale
- 6 motos d'intervention

Tous les policiers municipaux sont armés, équipés de caméras piétons, matraques télescopiques, bombe lacrymogène, gilets pare-balles.

Ils sont formés 2 fois par an au maniement de tout cet armement. Les policiers vont à l'automne 2025 être équipés de tasers.



📍 Sécurité

Les effets de cette stratégie sont concrets et mesurables.

Les résultats se sont améliorés année après année. Si un acte de délinquance est toujours un acte très traumatisant pour la victime et représente toujours un acte de trop, **l'amélioration régulière des chiffres de la sécurité sur Gignac la Nerthe** prouve la qualité du travail réalisé depuis des années tant par l'équipe municipale que par **les effectifs de police municipale extrêmement impliqués** dans leur mission.

Ainsi, à nouveau en 2023, par rapport à 2022, les chiffres communiqués par le commissariat

de Vitrolles révèlent **une baisse significative de l'ensemble des infractions constatées** :

vols, cambriolages, agressions, vols de véhicules et délits routiers sont tous en recul.

Par ailleurs, les policiers municipaux ont multiplié les interventions et les mises à disposition de l'officier judiciaire, preuve de leur engagement dans les procédures pénales et de leur coopération avec la Police nationale.

Cette stratégie repose enfin sur une attention particulière à la proximité et à la prévention. La présence des policiers aux abords des écoles, dans les

quartiers ou lors d'événements publics fait partie intégrante du modèle Gignacais.

La ville a également intégré les technologies les plus modernes comme les caméras-piétons, respectueuses des libertés publiques et utiles à la médiation.

À Gignac-la-Nerthe, la sécurité n'est pas un slogan politique : c'est une politique publique concrète, équilibrée, humaine, ancrée dans les réalités du terrain.

116 caméras

de vidéoprotection

**1 Centre
de Supervision**

Urbain opérationnel 24h/24

-31 %

de délinquance générale

-42 %

de délinquance sur la voie publique

-57 %

de cambriolages

7/7

Présence de la police
municipale 7 jours sur 7

Chiffres clés



Ghislaine Gonzalez
adjointe à la sécurité
et au Conseil local
de sécurité de prévention
de la délinquance
(CLSPD)

"La sécurité ne se proclame pas, elle s'organise. Et à Gignac-la-Nerthe, nous avons fait le choix de l'efficacité et de la présence."

Une ville sûre, protégée et bien encadrée

- **Renouvellement intégral des effectifs** de la police municipale et doublement du nombre d'agents
- **Formations & équipement** (motos, tirs, techniques d'intervention)
- **Centre de supervision urbain** (116 caméras)
- **Nouveaux locaux** en cours de réalisation
- **Résultats concrets** (insécurité en baisse, présence visible)

Bientôt un nouveau **poste de police**

Bientôt, un nouveau poste de police municipale, entièrement modernisé, plus spacieux, plus fonctionnel avec pour objectifs :

- **un accueil** du public amélioré,
- **un Centre de Supervision** urbain beaucoup plus spacieux capable d'accueillir plus d'écrans. Cela permettra de déployer plus de caméras dans la ville dont les images sont ensuite reportées sur ces écrans du CSU

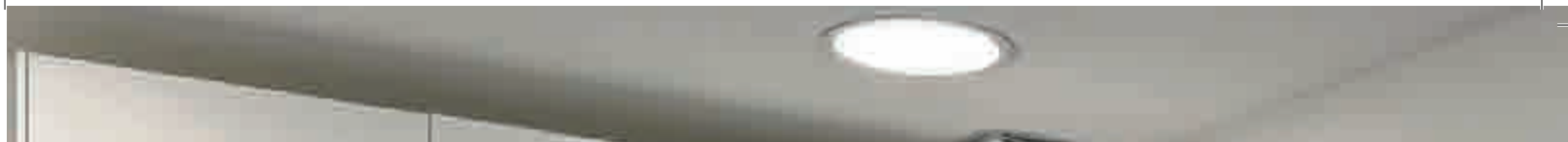
- **une salle d'entrainement** aux techniques d'intervention et aux gestes de défense
- **des conditions de travail** largement améliorées pour les agents pour une capacité d'intervention toujours plus efficace.

Cout de ce nouveau poste de police municipale : 600 000 euros HT. La sécurité n'a pas de prix. La sécurité est la première des libertés.



Sports et santé : **deux piliers de la qualité de vie à Gignac**

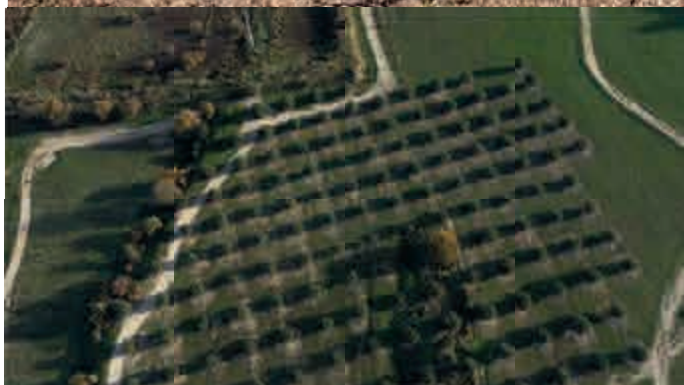
Depuis 2008, la municipalité de Christian Amiraty a placé la santé, mais aussi le bien-être et le sport au cœur de son action publique, convaincue que le bien-être des habitants repose autant sur un accès facilité aux soins que sur la promotion de l'activité physique pour tous.



"La santé et le sport sont indissociables.
Nous avons voulu donner aux gignacais
les moyens de bien vivre, de bien se soigner
et de pratiquer une activité physique
dans des conditions optimales"

Jean-Paul Romet
adjoint au sport
et à la vie associative
et **André Descamps**,
conseiller secteur santé

📍 Sports et santé



📍 Chiffres clés

1
Parcours santé
avec oliveraie, cheminements,
aire de loisirs

+1 000 m²
pour le Pôle Santé

33
associations
sportives

3400
licenciés

2 labels
Ville Européenne
du Sport 2019
Terre de Jeux 2024

Un Pôle Santé moderne et accessible

Face à la pénurie de médecins qui frappait la commune, comme de nombreuses communes de France, **la Ville a lancé un vaste projet** pour garantir une offre de soins de proximité. Après de longs mois de négociations et de recherche de partenariats, **un Pôle Santé de plus de 1 000 m² a vu le jour** à l'entrée de ville, au rez-de-chaussée de la résidence ENVI. Ce lieu regroupe aujourd'hui médecins généralistes, urgentiste, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, un laboratoire d'analyses médicales et une pharmacie. D'autres activités dans le secteur de la santé vont encore venir compléter l'offre de services de ce pôle santé. Il bénéficie **d'un parking paysager réalisé par la mairie** et doté d'une trentaine de places, pensé comme un espace vert avec un sol filtrant afin d'améliorer la rétention des eaux pluviales.

Ce projet a été soutenu financièrement par le Conseil départemental, l'État et des investisseurs privés. Ce pôle santé est venu compléter l'offre déjà existante dans le domaine de la santé avec des kinésithérapeutes, des dentistes, des médecins généralistes, deux autres pharmacies mais aussi de nombreux acteurs dans le secteur du bien-être (nutritionniste, réflexologue, massage...). **Convaincu que la santé passe aussi par le mouvement**, la ville a toujours soutenu tout au long de ces 3 mandats **une politique ambitieuse en faveur du sport pour tous**. Parce que le sport est un levier de bien-être, de lien social et de prévention, la commune a investi dans des équipements accessibles et modernes. Des plus jeunes aux aînés, chacun doit pouvoir pratiquer une activité physique dans un cadre sain, encadré et sécurisé.



Des équipements sportifs de haut niveau

Dès le premier mandat, la Ville a investi massivement pour moderniser ses infrastructures sportives :

- **Création d'un parcours santé** au sein de la plaine du Loubatier afin de proposer des parcours sportifs avec des installations sportives et des cheminements pour que chacun puisse courir, faire du sport, se promener... dans un cadre remarquable. A ses côtés une aire de pique-nique et de loisirs avec des jeux pour enfants ainsi qu'un petit boulodrome, une oliveraie créée par la ville et composée de plus de 250 oliviers.
- **Installation d'une pelouse synthétique** au stade Georges Carnus, utilisable par tous les temps.
- **Entretien permanent** des 3 terrains de foot et du terrain de rugby
- **Rénovation des 6 courts de tennis**
- **Mur d'escalade** au gymnase de la Pousaraque.
- **City-stades, boulodrome rénové, pistes cyclables** intégrées à chaque réfection de voirie.
- **Les trois gymnases et le complexe sportif** G. Carnus bénéficient d'un entretien permanent, avec des sols refaits, des éclairages à LED, une meilleure isolation et des équipements modernisés
- **Mais aussi création et/ou rénovation des aires de jeux** (boulevard de la Provence, Loubatier, boulodrome de Laure, square du centre ville, ménage neuf). Parce que le mouvement s'apprend dès le plus jeune âge, **il faut favoriser ces lieux de dépense d'énergie, de rencontres et de sociabilisation**

Une ville qui vit au rythme du sport

Le tissu sportif local est exceptionnel : 33 associations sportives, 3 400 licenciés, 1 600 usagers scolaires et une offre allant du football au rugby, en passant par la voile, la boxe, le tambourin, la danse ou le sport adapté. La municipalité organise stages sportifs pendant les vacances, grands rendez-vous inter-écoles (cross du Téléthon, olympiades) et manifestations internationales. **L'objectif est clair : développer les capacités physiques et l'esprit d'équipe, tout en luttant contre la sédentarité des plus jeunes.** La période du COVID ayant fortement favorisé l'inactivité et les écrans, la ville a mis en place dès le déconfinement des ateliers sportifs (VTT, stages sportifs...), des ateliers culinaires, des ateliers créatifs... Là aussi, c'est le rôle d'une ville de s'adapter au contexte et autres aléas pour toujours proposer, impulser, dynamiser.

Une reconnaissance nationale et européenne

Gignac-la-Nerthe est devenue la première ville française de moins de 25 000 habitants à obtenir le label **Ville Européenne du Sport 2019**. Ce titre, habituellement réservé aux grandes métropoles, a salué la qualité des installations, la diversité des disciplines et l'engagement associatif. En 2021, la commune a décroché **le label Terre de Jeux 2024**, s'engageant ainsi **à promouvoir l'esprit olympique et paralympique** et à faire vivre cet événement planétaire à ses habitants.



La modernisation des écoles se poursuit sur la commune

Mme Josette Achhab, adjointe à l'éducation, vient de nous quitter. Cette "grande dame" nous a laissé un formidable héritage et une belle maxime qu'elle avait prévu de faire figurer dans ce bilan, à cette place.



"Si la femme est l'avenir de l'homme, les enfants sont l'avenir de l'humanité ! A Gignac-la-Nerthe, leur donner un cadre épanouissant a toujours été une priorité de l'équipe municipale"



Vue sur l'école élémentaire Marie Mauron

C'est un vaste et long chantier que la commune a entrepris depuis des années : **celui de moderniser progressivement l'ensemble de ses écoles**, et lorsque nécessaire, en construire de nouvelles. Objectif : **offrir aux enfants, aux enseignants et à l'ensemble de la communauté éducative les meilleures conditions d'apprentissage et de travail.**



Vue sur le Pôle éducatif Nelson Mandela



PÔLE ÉDUCATIF NELSON MANDELA : UN SITE EXEMPLAIRE DANS UN CADRE REMARQUABLE

Première grande réalisation de cette politique éducative, le pôle Nelson Mandela a vu le jour en 2019. L'originalité de ce projet : réunir, sur un même site, un centre de loisirs (totalement rénové en 2014) une école maternelle et une école élémentaire. Une organisation pensée pour optimiser les espaces et favoriser les dynamiques éducatives et l'épanouissement des enfants.

Une cuisine centrale moderne a été intégrée afin d'assurer la préparation et la livraison de plus d'un millier de repas scolaires chaque jour. La proximité du parcours santé et des équipements sportifs renforce encore l'attrait de ce pôle éducatif.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE MAURON : PLUS VERTE, PLUS CONFORTABLE

À quelques pas de là, l'école élémentaire Marie Mauron dans le bâtiment Arigon a bénéficié d'une rénovation majeure. Livrée à la rentrée 2023, elle accueille 160 élèves dans des locaux transformés : isolation biosourcée, façades et menuiseries rénovées, brise-soleils, panneaux photovoltaïques en auto-consommation.

La cour est devenue plus "oasis" et moins minérale : bitume remplacé par du ballast et copeaux de bois, plantation de sept arbres et d'une haie, récupération des eaux pluviales réduisant de 30 % la consommation d'eau. Résultat : -40 % de consommation énergétique et -52 % d'émissions de CO₂, soit 19 tonnes en moins par an.

Construit en 1958, ce bâtiment de 1 500 m², emblématique des constructions énergivores d'après-guerre, a été rénové pour 2,2 M€, cofinancés par le Département, le fonds vert de l'État et l'ALEC, dans le cadre du programme ACTEE de la Métropole.

UN PÔLE ÉDUCATIF A LAURE QUI AURAIT DU OUVRIR SES PORTES

La municipalité n'a cessé de porter une attention particulière à Laure et particulièrement son cœur historique. Après avoir racheté la "maison brûlée" et avoir stoppé le projet délirant de création de 11 logements sociaux sur la place de Laure, la ville a racheté 2 logements ainsi qu'un jardin pour en faire un espace de stationnement. Cette attention s'est également concrétisée par l'achat de terrains très proches, terrains en capacité de recevoir un véritable pôle éducatif qui réunirait une école maternelle et une école élémentaire. **C'est un projet très ambitieux qui a été voulu** notamment au plan des matériaux utilisés, de la qualité des isolations, du confort thermique, de la moindre dépense énergétique... Le changement climatique nous rappelle chaque jour que c'est la seule voie à suivre. **Malheureusement, de nombreuses difficultés ont vu le jour.** La ville a confié tout cela à la justice qui tranchera dans les prochains mois.



L'ÉCOLE MATERNELLE MARIE MAURON À LAURE : UNE MÉTAMORPHOSE EN COURS

Les difficultés rencontrées sur le nouveau Pôle éducatif à Laure ont déterminé l'équipe municipale à procéder à la rénovation de cette école emblématique et historique. Ainsi, l'école maternelle, visible depuis l'avenue de la côte bleue, se transforme à l'image de sa grande soeur, l'école élémentaire Marie Mauron : **isolation thermique et acoustique, panneaux photovoltaïques, classes repensées, nouveau dortoir, agrandissement et modernisation du réfectoire, espaces de récréation agrandis et sécurisés.** L'enceinte de l'école sera entièrement rénovée avec un **accès latéral plus pratique et sécurisé.**

Achat du terrain mitoyen et création d'un parking pour plus de sécurité.

La municipalité a su réagir et a décidé de transformer l'ancienne petite école de Laure pour suppléer le Pôle éducatif actuellement en expertise et contentieux.

GROUPES SCOLAIRES MARCEL PAGNOL ET DAVID DOUILLET : DE GRANDES RÉNOVATIONS À VENIR

Ces deux groupes scolaires devront patienter encore un peu avant de bénéficier, eux aussi, d'une rénovation complète. Finances obligent. On ne peut pas tout faire d'un coup, surtout avec la baisse des dotations de l'Etat. En attendant, plusieurs améliorations ont été apportées en 2024 comme l'isolation des toitures, des toilettes, reprises de peintures... Les projets ne manquent pas pour ces 2 écoles à commencer par une future désimperméabilisation d'une partie des cours et la création d'ombrages.

*Projet Pôle Éducatif de Laure
Vue sur l'entrée*



UNE VIE SCOLAIRE DYNAMIQUE

Au-delà des travaux, la vie dans les écoles est riche, portée par des enseignants investis et des projets pédagogiques variés : sorties, spectacles, projets citoyens, théâtre, lecture, animations scientifiques et sportives... Projets auxquels la commune participe financièrement bien entendu.

Sans oublier, nos 40 agents municipaux (ATSEM, agents d'entretien, restauration, périscolaire) qui contribuent chaque jour à la qualité de l'accueil, au confort des enfants et au bon fonctionnement des écoles. **Leur rôle, souvent discret, est déterminant, essentiel.**



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Grâce au partenariat avec le Conseil Départemental 13, et aussi grâce à notre service informatique, toutes les écoles sont équipées en matériel numérique (tableaux interactifs, ordinateurs portables, réseau performant), accompagné de formations pour les enseignants et d'actions de sensibilisation aux usages responsables pour les élèves.

UN CENTRE DE LOISIRS MODERNE

Le centre de loisirs Nelson Mandela, autrefois en préfabriqués, a été entièrement reconstruit et réaménagé en 2014. Il accueille aujourd'hui enfants âgés de 3 à 13 ans dans des conditions optimales au sein d'un écrin entre le complexe sportif et l'oliveraie municipale.



DES ATELIERS JEUNES POUR NOS ADOLESCENTS

À chaque période de vacances scolaires, la Ville de Gignac, via son service de la DEJESS, propose aux adolescents un programme varié : ateliers sportifs et créatifs, animations ludiques, sorties... L'été, l'offre s'enrichit avec l'organisation de mini-camps, nuits en camping, balades à vélo, visites culturelles et activités de plein air. Toutes ces initiatives sont encadrées par une équipe d'éducateurs sportifs attentifs au bien-être de chaque participant.



UNE CUISINE CENTRALE À LA POINTE

Depuis 2019, une cuisine centrale moderne a vu le jour au sein du pôle éducatif Nelson Mandela. Véritable cœur logistique de la restauration municipale, elle prépare chaque jour plus de 1 000 repas destinés aux cantines scolaires, au foyer des seniors et au portage à domicile.

La qualité est au centre de ses préoccupations : recours privilégié aux produits bio, aux filières courtes et à des menus équilibrés, variés et adaptés aux besoins de tous les âges. **Objectif : allier plaisir, santé et respect de l'environnement dans chaque assiette.**

Un engagement budgétaire constant

36%

du budget annuel de la commune est consacré à l'éducation

(fonctionnement des écoles, restauration scolaire, entretien des bâtiments, activités périscolaires...).

Depuis 2008, plus de 18 M€ ont été investis dans les écoles et les équipements éducatifs.





Tous ces projets ont été défendus, portés, voulus par toute l'équipe municipale, particulièrement par Josette Achhab adjointe à l'éducation. **Josette Achhab nous a quittés en août 2025. Elle aurait tant voulu assister encore à une rentrée des classes, tant voulu voir l'école de Laure rénovée et ouvrir, tant voulu encore défendre d'autres projets.** Malheureusement la dernière rentrée des classes de ces 3 mandats se fera sans cette personnalité qui a tant marqué Gignac. Mais Josette Achhab sera, à n'en pas douter, dans tous les esprits, dans tous les cœurs. **Un immense merci Mme Achhab de la part de tous les petits et les grands.**

Des aménagements qui façonnent **une ville harmonieuse et durable**

Depuis 2008,
Gignac-la-Nerthe connaît
une évolution en profondeur.
À l'initiative de la municipalité
conduite par Christian Amiraty,
la commune a mené
une politique d'aménagement
cohérente et ambitieuse,
articulée autour de trois priorités :
améliorer le quotidien
des habitants, renforcer l'attractivité
du territoire, préserver l'identité
de ville à la campagne.

Un cœur de ville réinventé

Le centre ancien a fait l'objet d'un programme de requalification complet. La rue de la République, le boulevard Pasteur et la place des Templiers ont été transformés avec des revêtements de qualité (béton désactivé, chaînettes de pavés, transformation des façades), la création d'une percée piétonne, la végétalisation, passage à l'éclairage LED et le stationnement a été grandement amélioré (création de places arrêt minute, zone bleue, augmentation des possibilités de stationnement). Ces aménagements visent à apaiser la circulation, renforcer la sécurité et redonner de l'esthétique à l'espace public.

La place des Templiers accueille désormais une maison des kinésithérapeutes et des commerces liés au bien-être. Cela fait suite à une politique très volontariste du maire et de son équipe. Le souhait permanent a été que la ville puisse acquérir un certain nombre de biens, notamment des commerces qui fermaient, pour en maîtriser ensuite les travaux et surtout les futures activités qui seraient exercées à l'intérieur. Cela a aussi engendré une augmentation conséquente des loyers perçus par la ville : De 45 461 euros de loyers annuels en 2008, la ville perçoit aujourd'hui plus de 250 000 euros de loyers annuels

Situé en prolongement de la place de la Mairie sur le boulevard Périer, le square du centre-ville est devenu un lieu de vie multigénérationnel avec mini-piste d'athlétisme, mini-théâtre de verdure, aire de jeux et de détente, entièrement intégrés dans une trame urbaine apaisée et arborée. Là aussi, la première action volontariste de la mairie a été d'acheter à la fois le terrain mais aussi l'ancienne bâtisse qui tombait en ruine pour en garder la partie en pierre et réaliser ce que nous appelons aujourd'hui "La Grange "





Ce square accueille de nombreuses manifestations comme les après-midis au square, du théâtre de Guignol, Halloween, le buffet Républicain du 14 juillet... La grange accueille tous les mardis les agriculteurs qui souhaitent vendre sur Gignac. Durant les vacances, elle accueille aussi des ateliers Jeunes réalisés et animés par la DEJES.

De l'autre côté de la place de la mairie, coté fontaine, la ville a aussi acheté la bâtisse qui là aussi présentait de nombreux désordres structuraux. Les désordres ont été repris, la toiture a été refaite, les façades mises en valeur. Il ne reste plus qu'à réaliser des travaux d'aménagement et c'est un nouveau lieu plein de potentiel qui a été acheté et sauvé par la mairie.

La boucherie rue république, l'ancien Bar des sports, l'ancien Bar restaurant Le Futuria, l'ancien Petit Casino ont fait l'objet de cette même politique volontariste d'acquisition et de maîtrise des activités. Achat, rénovation puis mise en location qui engendre maîtrise et recettes nouvelles pour la ville.

D'autres biens appartenaient déjà à la ville et ont fait l'objet, eux aussi, de rénovation importante : la grange Puget qui accueille dorénavant la Réserve Communale de Sécurité Civile si précieuse pour surveiller le territoire en période d'incendie ou aider en

période d'épisode pluvial intense, les locaux associatifs attenants au gymnase de la République : tous ont bénéficié d'une rénovation importante de qualité, apportant eux-aussi un nouveau cachet au centre ancien. Certains biens doivent encore être rénovés et vont écrire le futur dynamique et commerçant de la ville (ex bar le Futuria, ex petit casino...). Autant de potentiels et de possibilités laissés aux générations futures. **Mention particulière pour un édifice emblématique de la ville : L'église de Gignac la Nerthe.** Des travaux très importants sont en cours afin de refaire toute la toiture, changer la charpente et pouvoir ouvrir à nouveau ce lieu si important dans une commune.

Des quartiers connectés et sécurisés

Certaines voiries structurantes (Victor Hugo, Charles de Gaulle, Jean Jaurès) ont été rénovées pour un cadre de vie plus fonctionnel et agréable.

Le hameau des Granettes a connu lui aussi une profonde transformation esthétique et fonctionnelle avec le réaménagement de son croisement. Cette réalisation a permis d'offrir un nouveau cachet au hameau en aérant le croisement, en redonnant de l'espace aux piétons et en réduisant les problèmes de circulation.



À Gignac, chaque mètre carré d'espace public a été pensé pour améliorer la vie de toutes et de tous, sans renier l'identité du territoire.

Pour mieux relier le centre ancien au hameau de Laure

Les deux avenues, Pousaraque et Jan Palach, qui relient le centre ancien au hameau de Laure, ont été totalement repensées. Le « no man's land » a laissé place en 2014 à deux avenues sécurisées, paysagées. Le danger pour les piétons et les vélos a laissé place à des voies apaisées piétonnes et cyclables. Ce projet a été mené à bien en parfaite collaboration et cofinancement entre la ville, la métropole et le département. Ce sont plus de 4 millions d'euros qui ont été investis par ces 3 institutions à l'époque (enfouissement des réseaux aériens, réalisation d'un bassin de rétention sous la route, pose de candélabres esthétiques et dotés d'éclairages LED, création d'aménagements paysagers nécessitant peu de consommation d'eau).

Aujourd'hui, la municipalité poursuit l'embellissement de ce secteur grâce au GardenLab qui permet la mise en valeur d'une vaste trame verte autour de la ferme de la Pousaraque où se côtoient : potagers partagés pour les habitants, jardins des semences anciennes, espace pédagogique enfants, parcelle agricole en exploitation, arboriculture.

Cette trame verte permet de préserver les paysages naturels en cœur de ville et d'ouvrir de nouvelles perspectives paysagères. **Et dire qu'un projet de plus de 500 logements était prévu avant 2008.**



Toujours dans cette volonté d'aménager la ville, l'équipe municipale a racheté un terrain entre la résidence Gai soleil et la pharmacie de Laure avec un double objectif : éviter que l'immeuble prévu ne soit réalisé et **le remplacer par un parking paysager qui a vu le jour en 2025**. Il est fortement apprécié aujourd'hui et a permis d'améliorer grandement la desserte des commerces. En hommage à Aurélia Garcia, ex conseiller municipal aux commerces, ce parking porte aujourd'hui son nom.

La ville vient de racheter en 2025 la bâtisse qui se situe en face de la Maison Carré (sans e). Là aussi, c'est un **potentiel important qui est laissé aux futurs gestionnaires de la ville** avec cette bâtisse idéalement située entre les commerces de Laure et l'école maternelle en cours de rénovation.

Un nouveau visage pour le Hameau de Laure et ses alentours

La première action de la ville a été de stopper le projet inadapté programmé par l'ancienne municipalité de créer 11 logements sociaux sur la place de Laure en lieu et place de l'ancienne « maison brûlée ». Ce fut difficile de stopper ce projet si avancé fin 2007 et légué à la nouvelle municipalité. Mais le maire, en parfaite coordination avec le sous-préfet, a réussi à stopper ce projet, la ville a racheté la bâtisse, l'a rasé, a racheté 2 autres biens et les a rasés pour créer un parking fort utile au sein du hameau de Laure. La volonté d'offrir des places de stationnement a conduit la ville à acheter un autre terrain chemin du Vignon.

Un parking a été créé, les voitures peuvent se garer à l'ombre de 2 magnifiques oliviers. De nombreuses voiries ont également fait l'objet d'aménagements qualitatifs à Laure : Allée de Laure, Place de Laure, Chemin du Vignon, Chemin du Billard et la sortie maintenant sécurisée sur l'Avenue Georges Pompidou au niveau du carrefour Vignon/Bosquet (RD568), avenue de Près : toutes ces voiries ont été renouvelées avec la pose de nouveaux enrobés et des cheminements offrant une plus grande sécurité pour la circulation des piétons. Tous ces travaux ont été réalisés en parfaite collaboration avec la Métropole qui a financé 100% de ces travaux. Enfin, en contrebas du chemin du Billard, un aménagement paysager avec la plantation d'un bel olivier et d'autres arbustes a été réalisé devant le lotissement « Les Jardins de Laure ».

Tous ces travaux ont été réalisés par les services de la Métropole à la demande de la ville de Gignac la Nerthe.

Des parkings paysagers au service du quotidien

Pour faciliter l'accès aux services publics, commerces de proximité et équipements, la commune a créé plusieurs parkings végétalisés :

Parking République :

30 places auxquelles s'ajoutent les places créées le long de la rue de la République,

Nelson Mandela : 97 places

Parking du Tambourin

chemin des Minots : 25

Marie Mauron maternelle :

15 places

Place de Laure : 20 places

Nouveau pôle santé :

31 places créée au sud, 25

aménagées au nord le long

de la départementale), sans

compter les 40 places créées

par les professionnels

du pôle santé eux-mêmes.

Chemin du Vignon : 10 places

Parking Aurélien Garcia :

15 places ,

Agrandissement du parking

Pagnol : 20 places supplémentaires

Au total, ce sont 288 nouvelles places de stationnement qui ont été créées. Elles sont toutes intégrées dans leur environnement avec, pour les dernières, bornes de recharge, désimperméabilisation des sols et plantation d'arbres.

Des « arrêts minutes » ont été aménagés pour faciliter les courses du quotidien, et chaque rénovation de quartier intègre désormais un volet stationnement et mobilités douces.

Une charte paysagère affirmée

Tous les projets s'inscrivent dans une charte esthétique et environnementale définie par la municipalité. Les réseaux aériens sont mis en discrétion, l'éclairage public renouvelé et harmonisé, et l'accent est mis sur la biodiversité et la perméabilité des sols.

26 aménagements paysagers ont été créés en entrée de ville, sur les différents ronds-points et voies passantes. A ceux-ci, il faut rajouter le jardin des senteurs du square, la plantation d'une oliveraie au parcours de santé, des aménagements d'espaces verts le long des avenues Jan Palach et de la Pousaraque, avenue des Prés, l'embellissent de la place des Templiers, du hameau des Granettes... Pour tous ces aménagements, la ville privilégie les essences naturelles de Provence et la faible consommation en eau.

Plantation de plus de 1000 arbres dont une oliveraie au parcours santé, de nombreux arbres fruitiers au Gardenlab mais aussi des plantations diverses lors des différents aménagements paysagers de la ville. Cette volonté s'inscrit dans la nécessité, plus que prégnante en été, de verdifier chaque endroit de notre ville dès que possible.

L'urbanisme comme outil de qualité de vie

Le modèle gignacais privilégie les équilibres entre habitat, services, espaces naturels et agricoles. Ces aménagements soutiennent une ville vivante, connectée, adaptée aux défis environnementaux et aux attentes des citoyens.





L'urbanisme comme outil de qualité de vie

Le modèle gignacais privilégie les équilibres entre habitat, services, espaces naturels et agricoles. Ces aménagements soutiennent une ville vivante, bien connectée, adaptée aux défis environnementaux et aux attentes des citoyens.

"Nous avons
conçu un urbanisme
au service de la qualité
de vie. Ici, l'esthétique,
la fonctionnalité,
et l'environnement avancent
main dans la main."



une mobilisation constante face aux défis climatiques

La gestion des eaux pluviales, bien que transférée à la Métropole, reste un enjeu local majeur pour la ville. À Gignac-la-Nerthe, ce transfert de compétence n'a jamais signifié un désengagement. Bien au contraire : la municipalité a joué un rôle moteur pour signaler les dysfonctionnements, demander de nombreux travaux, accompagner les habitants et coordonner les acteurs concernés.

📍 Voirie et cadre de vie

Depuis 2019, après un automne marqué par des pluies exceptionnelles, la ville a renforcé son action auprès de la Métropole pour nettoyer, entretenir et améliorer le réseau pluvial. Car face aux dérèglements climatiques, les épisodes extrêmes deviennent plus fréquents : la ville doit s'adapter.

Gignac présente des caractéristiques géographiques sensibles : un bassin versant très court, une autoroute traversante qui accélère parfois les écoulements au lieu de les freiner, et des réseaux dimensionnés dans les années 1980, à une époque où les enjeux climatiques n'étaient pas les mêmes.



La municipalité a donc su agir rapidement et efficacement, **notamment au quartier du Loubatier, avec des travaux importants en 2021** pour mieux capter et retenir les eaux de pluie avant qu'elles n'atteignent les zones habitées. Résultat : les habitants situés en aval ont constaté une nette amélioration.

À cela s'ajoutent de nombreuses interventions ciblées, menées avec la Métropole ou directement par la ville :

- **Nettoyage des avaloirs**, nettoyage des réseaux par la Métropole. Chaque année la Métropole réalise une à deux campagnes de nettoyage des réseaux à la demande de la ville. Ce sera à nouveau le cas à l'automne 2025.

- **Remplacements de grilles** par de véritables avaloirs comme cela a été le cas en bas de Joliot Curie, au rond-point des Granettes ...

- **Nettoyage et reprofilage** de bassins de rétention comme cela a été le cas à l'automne 2024 sur l'Avenue du 19 mars avec le débouchage du réseau qui donne dans le bassin de rétention de Douillet et le reprofilage du bassin.

- **Entretien et nettoyage** du bassin Viguière par la Métropole mais aussi par le service Espaces verts de la ville

- **Amélioration de la collecte** des eaux rue de la Fonse et réalisation d'une évacuation des eaux vers le fossé le long de la Départementale RD 368

- **Nettoyage beaucoup plus régulier** du bassin de rétention Fabygil et des fossés en amont dans le quartier des Granettes

- **Changement du réseau** le long de la RD 368 proche du nouveau pôle santé car le réseau était totalement obstrué par les racines et ne fonctionnait plus

- **Nettoyage du réseau** dans la Viguière avec passages caméras pour identifier les points problématiques

- **Réalisation d'un véritable exutoire en béton à la sortie du quartier des Maurs.** C'est l'effondrement de cet exutoire qui a, en partie, été la cause de nombreux dégâts au quartier des Maurs en 2019. Il reste encore des améliorations à apporter dans ce quartier qui devront être partagées et validées par les habitants du quartier.

- **Amélioration des écoulements** à Laure rue de la Bergerie

Au-delà de ces réalisations, la ville continue d'agir auprès de ses partenaires pour préparer l'avenir. Un projet de nouveau bassin de rétention est à l'étude par la Métropole, bassin qui serait situé au bas du quartier Loubatier. L'avenir c'est aussi de continuer à nettoyer encore et toujours les réseaux, les avaloirs, les grilles, les bassins Ces actions de nettoyage du réseau sont prévues en cet fin d'été – début d'automne.

Si tous ces travaux sont destinés à limiter l'impact des futurs épisodes pluvieux, **la responsabilité d'un maire est aussi d'anticiper** et de se préparer à la gestion d'une éventuelle crise.

C'est pourquoi **M le Maire a demandé la simulation d'un exercice inondation grandeur nature.** Il a été organisé le 29 octobre 2024. Cet exercice a mobilisé pompiers, services métropolitains, agents municipaux et réserve communale de sécurité civile.

Objectif : tester en conditions réelles la capacité de la ville à faire face à un épisode pluvieux intense. L'exercice a permis de renforcer les procédures et de tirer des enseignements concrets.

Conclusion :

Si aucun maire ne peut garantir qu'un orage n'aura pas de conséquences, l'équipe municipale a démontré son anticipation, sa réactivité et sa capacité à agir.

À Gignac, la gestion du pluvial est une priorité partagée avec la Métropole, au service de la sécurité des habitants.



Developpement economique

Gignac mise sur la **proximite et le dynamisme local**

À Gignac-la-Nerthe, le commerce de proximité est au cœur du dynamisme local et de la qualité de vie.

Depuis 2008, la municipalité a engagé une politique volontariste pour soutenir les commerçants, revitaliser les centralités et créer de nouveaux pôles économiques.

Revitalisation des cœurs de ville

Le centre ancien a connu un vrai renouveau : rénovation de la rue de la République, création d'un parking de proximité et rachat de commerces vacants pour permettre de nouvelles installations (nouveau boucher, futur primeur, relance du bar des sports, etc.).

À Laure, où les commerces sont nombreux, le problème du stationnement a été résolu par la création d'un parking de 15 places entre Gai Soleil et la pharmacie. La commune a également acquis un bâtiment stratégique pour de futurs aménagements.

"J'aime mes commerçants" : valoriser le commerce local

Avec l'opération "J'aime mes commerçants", la Ville a distribué dans toutes les boîtes aux lettres un chéquier recensant 95 commerces locaux. L'opération, relayée sur Facebook, le site internet, Lou Vivournet et les panneaux lumineux, a renforcé la visibilité des acteurs économiques de proximité.

Trois pôles économiques structurants

La commune a également renforcé son attractivité avec la création de trois zones de vie économique :

Proudreed

(entrée côté Châteauneuf) : 2 hectares d'activités artisanales et commerciales, bientôt desservis par la future sortie d'autoroute Châteauneuf.

Les Vignerolles

(entrée Est, côté Pennes) : commerces de proximité, services essentiels et Domaine de la Nerthe (restauration et hébergement).

Faubourg des Florides

(entrée Ouest, côté Mari gnane) : restaurants, salle de sport et commerces divers.

Ces réalisations complètent le tissu économique existant : entreprises comme **Daddy, Colas, le Mas Bleu, le Domaine de Rébuty, mais aussi boulangers, bouchers, artisans, professionnels du bien-être, acteurs de la santé et de la solidarité.**



Chiffres clés

95

commerces recensés et valorisés

100 %

des foyers destinataires du chéquier

3

parkings créés (76 places)
en lien direct avec les commerces

Plusieurs

commerces rachetés et relancés
par la Ville

15 hectares pour l'avenir économique

Un projet structurant est déjà en préparation : la reconversion du site de l'actuelle déchèterie en zone d'activités de 15 hectares. **Objectif : accueillir entreprises, commerces et artisans, générer de nouveaux emplois et renforcer les recettes fiscales locales.**

Ce projet illustre la vision de long terme portée par la municipalité : conjuguer développement économique, proximité et cadre de vie préservé.



Opération commerciale : j'aime mes commerçants

Logements

Un urbanisme maîtrisé **au service d'un parcours résidentiel équilibré**

"Offrir un toit, ce n'est pas seulement répondre à une obligation : c'est permettre à chacun de vivre dignement, ici, dans une ville qui conjugue harmonieusement ruralité, solidarité et modernité".





Dès le début du premier mandat, avec, à cette époque Mme FERRARIN adjointe à l'urbanisme nous avons dû affronter une réalité administrative sévère : un Plan Local d'Urbanisme hérité de 2007 classant massivement des terrains comme constructibles (Pousaraque, Roquebarbe, Fortunés, Pielettes) qui projetait une potentialité de construction de plus de 1000 logements.

En réponse, des négociations fermes et la signature (sous pression conjuguée du Premier Ministre Valls qui s'était personnellement déplacé à Gignac et du Préfet) d'un Contrat de Mixité Sociale ont permis de limiter drastiquement les objectifs : 220 logements sociaux construits (Résidence Envi, Félibre, La Magnagnerie, La Clé des champs, Clos Azur, les Jardins de Laure) au lieu des 746 initialement exigés, et aucun transfert de compétence vers l'État qui menaçait de prendre en main les autorisations d'urbanisme sur Gignac.

Loin de l'image d'une urbanisation galopante, les chiffres montrent une stabilité démographique remarquable : la population est passée de 9 220 à 10 050 habitants (chiffres de 2025), preuve d'un développement raisonné et preuve que la majorité de ces résidents étaient souvent déjà Gignacais. J'ai exercé une attention forte sur l'attribution de ces logements.

Quant aux zones de la Pousaraque, Roquebarbe, Fortunés et Pielettes prévues pour une urbanisation massive au PLU de 2007, j'ai reclassé le plus possible ces zones en ZAP (Zones agricoles protégées). Gignac conserve ainsi 56 % de son territoire total en espaces naturels et/ou agricoles.

Pour terminer, je souhaite ici tordre le coup à quelques vilains petits canards.

Canard numéro 1 :

Pour construire du logement en collectif **IL FAUT DU TERRAIN. Or la commune N'A JAMAIS EU DE FONCIER CONSTRUCTIF pour du collectif et par conséquent N'A CONSTRUIT AUCUN IMMEUBLE EN 18 ANS NI MÊME CONFIE À QUI-CONQUE LA MOINDRE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS COLLECTIFS.**

Canard numéro 2 :

Pour une réalisation immobilière il faut un propriétaire foncier et un promoteur. Et la commune n'est pas impliquée à ce niveau ni même informée des échanges qui auraient lieu

à ce niveau. La commune n'est directement informée et saisie qu'au moment du dépôt de permis de construire. À ce moment-là, il appartient à la ville compétente en matière d'autorisation d'urbanisme d'accorder ou de refuser le permis.

Canard numéro 3 :

Le refus du permis ne peut se faire que sur des bases réglementaires précises. Ce n'est pas "à la tête du client". Toute initiative abusive de refus de signer un permis conforme est considéré comme un abus de droit sanctionné par le Préfet et par les Tribunaux. La négociation avec le promoteur reste cependant possible durant le délai d'instruction du permis.

Canard numéro 4 :

Les chiffres avancés de plus de 700 logements sociaux à construire à Gignac sont ceux de l'exigence de l'État pour remplir le quota obligatoire fixé par la Loi SRU. **Donc, tout comme moi, pas un Maire à Gignac ne souhaitera ça.**



Logement social maîtrisé,
accession favorisée, paysage préservé :
**à Gignac-la-Nerthe, urbanisme rime
avec équilibre.**



Une municipalité proche de vous, **modernisée et efficace**

À Gignac-la-Nerthe,
la municipalité a fait le choix
d'une administration moderne
et accessible, au service
de tous les habitants.
Ces dernières années,
de nombreuses évolutions
ont permis de rapprocher
les services publics
des citoyens et de simplifier
leur quotidien.

📍 Services municipaux



En un seul lieu, chacun peut désormais effectuer ses démarches administratives

L'un des symboles les plus forts de cette volonté est la création du guichet unique. Etat civil, inscriptions scolaires, prestations sociales, passeport...

Un gain de temps et de simplicité, renforcé par l'accompagnement proposé à la réalisation de démarches sur internet.

En parallèle, la ville a ouvert un portail citoyen en ligne qui permet de s'informer, de payer à distance la cantine ou le centre de loisirs, et même de s'inscrire directement aux différentes prestations.

Une avancée qui répond aux besoins d'efficacité et de proximité d'une population toujours plus connectée.

Les locaux municipaux ont également été modernisés : la mairie, le CCAS, les services techniques et les accueils du public bénéficient de rénovations régulières, pour offrir des espaces fonctionnels et accueillants.

L'investissement dans la qualité d'accueil est un marqueur de l'action municipale.

La Direction de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (DEJES) illustre aussi cette volonté de structurer l'action publique. Elle coordonne les activités dans les écoles, assure la présence d'un personnel attentif et accompagne le tissu associatif, essentiel au dynamisme de la ville.

Enfin, la mairie s'attache à maintenir un lien de proximité permanent avec ses habitants. Chaque démarche, qu'il s'agisse d'un renouvellement de carte d'identité ou de passeport, d'une inscription en crèche ou d'une demande au CCAS, peut désormais être réalisée dans de meilleures conditions, grâce à un service municipal plus réactif et plus à l'écoute.

Ainsi, au fil des années, la ville a su conjuguer proximité humaine et modernité technologique. Une organisation plus efficace, au bénéfice de tous les Gignacaises et Gignacais, qui conforte l'idée qu'une municipalité doit être avant tout un service public de qualité, accessible et proche de chacun.



Une ville solidaire **attentive** **à ses aînés**

À Gignac-la-Nerthe,
la solidarité et l'attention portée
aux seniors sont au cœur
des priorités municipales.
Depuis 2008, de nombreuses
actions ont été menées
pour accompagner
les plus fragiles, renforcer
les liens intergénérationnels
et offrir aux aînés un cadre
de vie convivial.

Se

Le
lieu
Ap
réc
Po
de
tiel
de
po
se
fro

De

Loi
me
ani
jeu
mu
ate
ké
La
rise
gy
nel
Le
da
sar



1 foyer-restaurant

Marcel Pagnol, lieu de convivialité

Colis de Noël

offerts chaque année aux +65 ans

Plus de 200 seniors

participent régulièrement aux animations

La Semaine bleue

rendez-vous annuel de valorisation des aînés

Actions intergénérationnelles

avec écoles et collège

Services de proximité et accompagnement

Le foyer-restaurant Marcel Pagnol est un véritable lieu de vie où les repas riment avec convivialité. Après sa fermeture durant la crise sanitaire, sa réouverture a été vécue comme un soulagement. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, le portage de repas à domicile reste une prestation essentielle. Chaque fin d'année, la distribution des colis de Noël aux plus de 65 ans illustre l'attention portée aux aînés. En parallèle, le CCAS et la DEJES se mobilisent en période de canicule ou de grand froid pour contacter les personnes fragiles.

Des seniors actifs et dynamiques

Loin d'être en retrait, les seniors participent pleinement à la vie locale grâce au Service seniors, animé par la DEJES (Direction éducation enfance jeunesse sport et seniors) et le CCAS (Centre communal de l'action sociale) : sorties, randonnées, ateliers, repas champêtres, danse en ligne, karaoké ou cinéma.

La Semaine bleue, organisée chaque année, valorise leur place dans la société à travers animations, gymnastique douce et rencontres intergénérationnelles.

Les associations comme l'Âge d'or et Énergie Solidarité 13 contribuent aussi à cette vitalité en proposant repas et animations.

Une solidarité intergénérationnelle

La jeunesse est impliquée à travers des actions solidaires en milieu scolaire : courses parrainées pour l'association ELA, ventes et manifestations pour le Téléthon. Les associations de la commune s'investissent, elles aussi chaque année, pour des actions remarquables et festives en faveur du Téléthon. Ces initiatives rapprochent les générations et diffusent dès le plus jeune âge une culture de l'entraide.



Daniela Gimenez et Jacqueline Mahieu,
conseillères municipales

"Une commune n'a de sens que si elle prend soin des siens, à tous les âges de la vie. La solidarité, c'est le ciment de Gignac"



Festivités, vie associative

Une ville **festive,** **associative et** **chaleureuse**

À Gignac-la-Nerthe,
la convivialité se vit au quotidien.
Forte d'un tissu
associatif dynamique
et de l'engagement constant
de la municipalité,
la commune s'est forgée
une véritable identité, fondée
sur la rencontre, le partage
et le plaisir de faire ensemble.





Bernard Muller
adjoint à la culture
et aux festivités

"Créer du lien, cultiver le plaisir
de vivre ensemble, de partager, de s'amuser...
nous y travaillons tout au long de l'année"



📍 Festivités, vie associative

La richesse de la vie associative,

soutenue activement par la Ville, se traduit par la mise à disposition :

De lieux publics, d'octroi de subventions, d'un accompagnement logistique renforcé, de l'organisation d'un Forum des associations chaque année, d'aides en matière de communication (informations sur Facebook, site internet, panneaux lumineux, panneaux d'affichage, divers supports).



Sport, culture, solidarité, loisirs : dans tous les domaines, les bénévoles jouent un rôle essentiel pour animer la vie locale et créer du lien entre les générations.

Côté festivités, la commune n'est pas en reste : Noël à Gignac, Fête des Voisins, Estivales, Halloween, Fête de la Musique, Renc'Arts ou encore le Festival Jeune Public... Autant d'événements gratuits et accessibles qui jalonnent l'année et fédèrent la population.

La création d'un service événementiel municipal en 2017 a permis de structurer cette offre et d'accompagner les initiatives locales avec professionnalisme.

Ces actions s'appuient sur une politique culturelle ambitieuse et des outils modernes. La volonté municipale est claire : cultiver le lien social, encourager la participation citoyenne et offrir aux Gignacais des moments de qualité, dans un esprit festif et familial.

LE SPORT A GIGNAC-LA-NERTHE : UNE PASSION COLLECTIVE ET UN ENGAGEMENT PUBLIC

Depuis plus de 15 ans, Gignac-la-Nerthe déploie une politique sportive ambitieuse, ancrée dans les valeurs de santé, de lien social et de développement durable. Labellisée Ville Européenne du Sport en 2019,



La commune a fait du sport un levier de cohésion et de fierté collective. La Ville ne se contente pas d'entretenir l'existant : elle investit et innove. En témoignent les 2,5 M€ consacrés à la création ou rénovation d'équipements : pelouse synthétique du stade Georges Carnus, six courts de tennis modernisés, deux city-stades en accès libre, parcours santé au Loubatier avec agrès en bois et sentiers, espaces de détente.

Le sport à Gignac, c'est aussi un tissu associatif exceptionnel : plus de 3 400 adhérents, 33 clubs, une grande diversité de disciplines — du rugby au tambourin, du hip-hop au judo, en passant par le sport adapté et handisport. Le MGFC en football ou l'école de rugby font référence au niveau régional, avec labels de qualité et résultats probants.

La volonté est claire : permettre à tous, quel que soit l'âge ou le parcours, d'accéder à la pratique sportive. La municipalité organise plus de 120 événements par an avec les associations, dont plusieurs tournois internationaux. Des éducateurs municipaux interviennent dans les écoles, des stages multisports sont proposés aux vacances.

À Gignac, le sport est inclusif : tarifs adaptés aux revenus des familles, futsal pour les jeunes des quartiers, marches pour les seniors, actions avec les classes ULIS pour les enfants en situation de handicap...

Le sport n'est pas ici qu'une performance : c'est une véritable politique publique, au service d'une ville vivante, humaine et tournée vers l'avenir.

Communication

la communication publique, **au cœur du lien entre la ville et ses habitants**

Depuis 2008, la municipalité conduite par Christian Amiraty a placé la communication publique au centre de son action, considérant qu'**une ville dynamique et démocratique doit informer, écouter et dialoguer en permanence avec ses habitants.**

Cette ambition s'est traduite par une stratégie de communication multicanaux, innovante et proche du terrain et des habitants, combinant presse municipale, outils numériques, rencontres directes et dispositifs participatifs.



Des supports municipaux pour informer tous les publics

Dès 2009, la création du journal municipal **Lou Vivournet** a marqué un tournant. Distribué à l'ensemble des foyers, il présente projets, réalisations, finances, vie associative, sportive et culturelle. Très apprécié, il s'est imposé comme un véritable fil conducteur entre la mairie et les Gignacais. **Pour donner aussi la parole aux plus jeunes, la ville a lancé Le P'tit Vivournet**, un journal conçu par et pour les enfants, en partenariat avec les enseignants, les animateurs du centre de loisirs et le service communication. Les jeunes rédacteurs y abordent des sujets qui les concernent directement, tout en découvrant les bases de l'expression citoyenne. Ces publications sont venues compléter un nouveau site internet municipal (refondu en 2016 puis modernisé en 2019), pensé pour l'ergonomie et l'accès mobile, avec un portail citoyen permettant de s'informer, de réaliser ses démarches administratives et de payer en ligne. Depuis octobre 2018, la ville anime également sa page Facebook officielle, véritable relais d'information rapide, réactive et interactive.

Elle couvre aussi bien les actualités de proximité que les projets structurants, et permet aux habitants de poser directement leurs questions.

Des rencontres régulières pour une démocratie vivante

La municipalité a multiplié les occasions d'échanges directs :

- **Réunions publiques** sur les sujets majeurs (logements, sécurité, finances, PLU, grands travaux, nuisances aériennes...)
- **Rencontres de quartiers** organisées chaque année du printemps à l'automne, sur site, pour dialoguer avec les habitants, écouter leurs préoccupations et apporter des réponses concrètes.
- **Comités thématiques** associant des citoyens volontaires autour de grands projets : suivi du GardenLab, lutte contre les nuisances aériennes, mobilité...

Ces dispositifs ont permis de replacer la concertation et la transparence au cœur de l'action municipale.



Communication publique

- **P'tit Vivournet** : Magazine jeunesse salué par la presse territoriale
- **Campagnes innovantes** : "Gignac à l'écoute de ses jeunes" récompensée par deux prix de la communication publique
- **Lou Vivournet** : Lien de proximité fort. 56 numéros parus à ce jour
- **La ville propose de nombreux reportages** ou animations vidéo. Du célèbre "Happy - We are from Gignac-la-Nerthe" qui a présenté en 2015 les principaux acteurs de la commune de manière originale à "Back to Gignac", 2025, un court métrage de fiction montrant l'attachement des habitants à leur commune, les initiatives sont saluées par de grandes audiences.

A stylized graphic consisting of a light gray circle and a light gray triangle pointing to the right, both set against a darker gray background.

Finances

Une ville
redressée,
**des finances
assainies,
un avenir
maîtrisé**

Bilan financier des 3 mandats de Christian Amiraty à Gignac

Lorsqu'il prend ses fonctions en 2008, Christian Amiraty hérite d'une situation financière très préoccupante :

- **Une capacité d'autofinancement négative (-385 934 €)**, signe que la commune ne générerait plus assez de ressources pour couvrir ses dépenses courantes ;
- **Un niveau d'investissement anémique, avec à peine 1,4 million d'euros investis** par an en moyenne entre 2001 et 2007 ;
- **Une dette lourde et risquée : 12,5 millions d'euros fin 2007**, dont la moitié était constituée d'emprunts toxiques à risque très élevé.

Face à cette situation, l'équipe municipale s'est engagée dans une refonte complète de la gestion des finances communales, avec pour ligne directrice : rigueur, anticipation et efficacité.

Des finances redressées et pérennisées

Trois mandats plus tard, les résultats sont spectaculaires :

- **La capacité d'autofinancement est redevenue positive dès la fin 2008. Elle atteint 914 868 € en 2024**, garantissant à la commune une marge de manœuvre pour investir sans mettre en péril ses équilibres.
- **87 millions d'euros d'investissements ont été réalisés entre 2008 et 2025**, soit une moyenne annuelle de 4,8 millions d'euros – plus de trois fois le niveau antérieur.
- **La ville a su mobiliser 40 millions d'euros de subventions, grâce à la fois à un travail méticuleux de montage de dossiers** mais aussi et surtout grâce à **l'implication politique du maire** et aux après négociations menées avec les partenaires institutionnels. Un remerciement tout particulier est adressé au Conseil Départemental et à sa Présidente qui a fortement soutenu les investissements réalisés. La Métropole s'est fortement impliquée au travers des investissements qu'elle a réalisés sur le territoire (voiries, pluvial...). La Région a su apporter son concours lorsque les travaux ont concerné les compétences de la région. L'Etat a su s'impliquer notamment dans le cadre des dispositifs Fonds verts et Aide à l'investissement local. Sans tous ces partenaires, sans tous ces échanges et ces soutiens financiers, la ville n'aurait pas pu mener autant d'investissements si importants.

- **La dette est restée stable à 12,5 millions d'euros**, alors même que les investissements ont été très conséquents. Cela signifie qu'ils ont été réalisés sans alourdir l'endettement communal.
- **Tous les emprunts ont été renégociés** à taux fixes et bas (entre 1 % et 2 %), évitant les risques liés aux marchés financiers.

Cette stratégie de rigueur a également permis de **baisser à deux reprises le taux de la taxe d'habitation, pour un total de près de 10 % de réduction** avant sa suppression nationale.

Des projets financés intelligemment et durablement

Les 87 millions d'euros d'investissements réalisés par la ville ont été strictement gérés et priorisés, selon un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) cohérent et ambitieux.

La caractéristique de ces 3 mandats aura été la grande capacité à mobiliser des financements externes, en particulier auprès de la Métropole :

- Les avenues Jan Palach et de la Pousaraque ont été cofinancées à hauteur de 4 millions d'euros.
- Plus de 7 millions d'euros de voiries rénovées par la Métropole sur demande du maire : avenue de la Côte Bleue, allée de Laure, chemin du Vignon, mail des Granettes, Charles de Gaulle, Ventoux, Victor Hugo,

Jean Jaurès, Louis Pasteur, rue de la République, chemin des Minots, etc. La collaboration avec la Métropole aura été constante au cours de ces 3 mandats avec la réalisation chaque année de 400 000 à 500 000 € de travaux de voirie métropolitaine.

Cette capacité à défendre les dossiers locaux auprès des partenaires (Métropole, Département, Région, État) a également permis d'obtenir de nombreux travaux sur des compétences transférées : pluvial, éclairage public, entretien des arbres, etc.. **Une démonstration que l'influence d'un maire ne se limite pas à son budget propre, mais à sa capacité à échanger et obtenir des travaux de la part de l'ensemble des institutions.**

Une gestion solide malgré les vents contraires

Malgré un contexte national difficile, la ville a tenu bon. Pourtant les obstacles ont été nombreux :

- **Une perte de plus de 1 million d'euros** par an liée à la baisse des dotations de l'État ;
- **Une pénalité SRU pour le manque de logement social** qui n'a cessé d'augmenter chaque année pour passer de 45 605 € en 2008 à 339 195 € en 2024
- **Une explosion des coûts** de l'énergie et des matières premières liée à l'inflation
- **Un empilement de normes coûteuses** imposées par l'État,

pesant sur les finances locales

Et pourtant, la ville a su trouver des solutions adaptées, innovantes, maîtrisées, pour faire face à ces contraintes sans renoncer à ses ambitions.

Un patrimoine valorisé, des recettes en hausse

Autre levier essentiel : la valorisation du patrimoine communal, rénové avec un souci constant d'isolation énergétique et de durabilité. Ce patrimoine n'est pas seulement un bien public, il est aussi une ressource :

- **Les recettes issues des loyers sont passées de 45 461 € en 2008 à plus de 250 000 € en 2025.** De nouveaux travaux vont permettre à nouveau une progression de ces recettes de la ville
- **De nombreux bâtiments ont été rénovés** pour les adapter aux besoins des habitants et optimiser pour réduire les charges

Une ville en ordre de marche pour l'avenir

En 2025, Gignac-la-Nerthe affiche une situation financière saine, stable et dynamique, fruit de 18 ans d'une gestion rigoureuse et visionnaire :

- **Une épargne positive**
- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées**
- **Une dette sous contrôle**
- **Des investissements massifs et utiles**

- **Des partenariats fructueux avec les institutions**

Tout cela a permis à la ville d'investir massivement dans la sécurité, l'éducation, le sport, le cadre de vie, l'environnement ... sans jamais sacrifier l'équilibre budgétaire.

Ainsi,
au cours
de ces
3 mandats, la
démonstration
a été faite
que **bonne
gestion
et ambition
locale ne sont
pas
incompatibles,
elles sont
au contraire
les deux faces
d'une politique
municipale
responsable.**

“Entre collines du massif de la Nerthe,
champs et équipements publics modernes,
Gignac-la-Nerthe incarne une ville à la campagne,
où équilibre territorial et qualité de vie vont de pair.”

Gignac-la-Nerthe,
**une ville
à la
campagne**

Depuis 2008, un long travail a été engagé pour lutter contre les détournements d'usage des terres agricoles, préserver les espaces naturels et défendre les paysages typiques de notre territoire.

Cette politique volontariste a permis à Gignac de conserver ce qui fait sa singularité : son caractère de ville à la campagne.

UNE MAÎTRISE PUBLIQUE ASSUMÉE

Au-delà de la redéfinition des grands équilibres, la construction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été l'occasion pour la commune de réaffirmer ses engagements :

Réduction des zones ouvertes à l'urbanisation :

Exemples : 50 hectares aux Pielettes, initialement voués à la construction, ont été sanctuarisés ou encore les terres agricoles de la Pousaraque et Roquebarbe qui devait accueillir un quartier entier et qui ont été au final préservées de toute construction pour préserver une trame verte entre le hameau de Laure et le centre ancien.

Création d'une ZAP (Zone Agricole Protégée), garantissant la vocation agricole de secteurs entiers et consolidant le statut rural de Gignac.

Urbanisation maîtrisée et raisonnée :

Gignac a su accueillir de nouveaux habitants en créant les équipements publics nécessaires et en veillant à l'intégration paysagère de chaque nouveau projet.

La commune s'attache notamment à faciliter le parcours résidentiel et à permettre aux jeunes Gignacais de s'installer dans leur ville, sans dénaturer le cadre de vie.



Renée Tassy
adjoint à l'agriculture
et au développement
durable

"Défendre nos terres agricoles et notre cadre de vie, c'est préserver l'âme de Gignac. Une ville équilibrée, tournée vers l'avenir, mais fidèle à ses racines"



A photograph of a dirt path with several puddles reflecting the sky. To the left is a rustic wooden fence. The path is lined with green grass and various trees, including a large one on the right with a hollow in its trunk. In the background, a red circular structure is visible among the trees.

Le territoire de la commune
de Gignac s'étend
sur **860 hectares (soit 8,6 km²)**.



**Une ZAP sur 50%
du territoire municipal,
c'est un record en France**

La création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP), acte majeur du mandat, a permis de garantir sur le long terme la vocation agricole de nombreuses parcelles. Cette ZAP s'inscrit dans une démarche de maîtrise du développement urbain tout en maintenant un équilibre entre zones bâties et espaces naturels. Aujourd'hui, plus de 52 % du territoire communal est protégé, évitant toute artificialisation excessive du sol.





Environnement et préservation des terres agricoles

Préserver les paysages naturels et agricoles de Gignac est un choix politique fort qui traverse l'ensemble des mandats de Christian Amiraty. Depuis 2008, la municipalité a adopté une vision ambitieuse

et cohérente de la gestion du foncier, visant à protéger l'identité rurale de la commune, à encourager une agriculture respectueuse de l'environnement et à prévenir les dérives d'urbanisation incontrôlée.

Des partenariats agricoles structurants

La commune a signé des conventions avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture, facilitant l'accès au foncier pour de jeunes exploitants et promouvant une agriculture de

proximité. Une dizaine d'hectares ont été rachetés par la ville dans différents secteurs (Pousaraque, Capeau, Roquebarbe, Piélettes, Bricard) pour en sécuriser l'usage agricole.

Une lutte assumée contre les infractions au code de l'urbanisme

Plus de 150 procédures ont été engagées depuis 2008 contre des constructions illicites ou des installations illégales sur terrain agricole.

Cette action constante, souvent méconnue, permet de protéger l'intérêt général, d'éviter les abus et de préserver un cadre de vie sain.



Chiffres clés

52%

du territoire communal sanctuarisé

60ha

reclassés en terres agricoles(ex-zones à urbaniser du PLU 2007)

+10ha

rachetés pour maintenir l'usage agricole

1 ZAP

(Zone Agricole Protégée) officiellement reconnue



Le projet GardenLab : agriculture, insertion et





et biodiversité

Porté avec le Conseil Départemental, la Métropole Aix-Marseille Provence, la Région Sud et de nombreux acteurs locaux (Faiseuse de racines, les jardins potagers partagés, le potager de la Pousaraque et son jardin coopératif, les agriculteurs et éleveur bio de la colline du Bayon...), le GardenLab constitue un projet pilote pour la ville et la métropole :

DANS LES COLLINES DU BAYON

Création d'une ferme maraîchère bio avec exploitation de nombreuses parcelles agricoles

Création d'une bergerie bio avec pastoralisme

Implantation d'une entreprise de lombricompostage

Exploitation d'oliveraies

A LA POUSARAQUE

Mise en place de jardins partagés pour les habitants (50 parcelles) et d'un jardin coopératif associatif

Installation d'un rucher-école

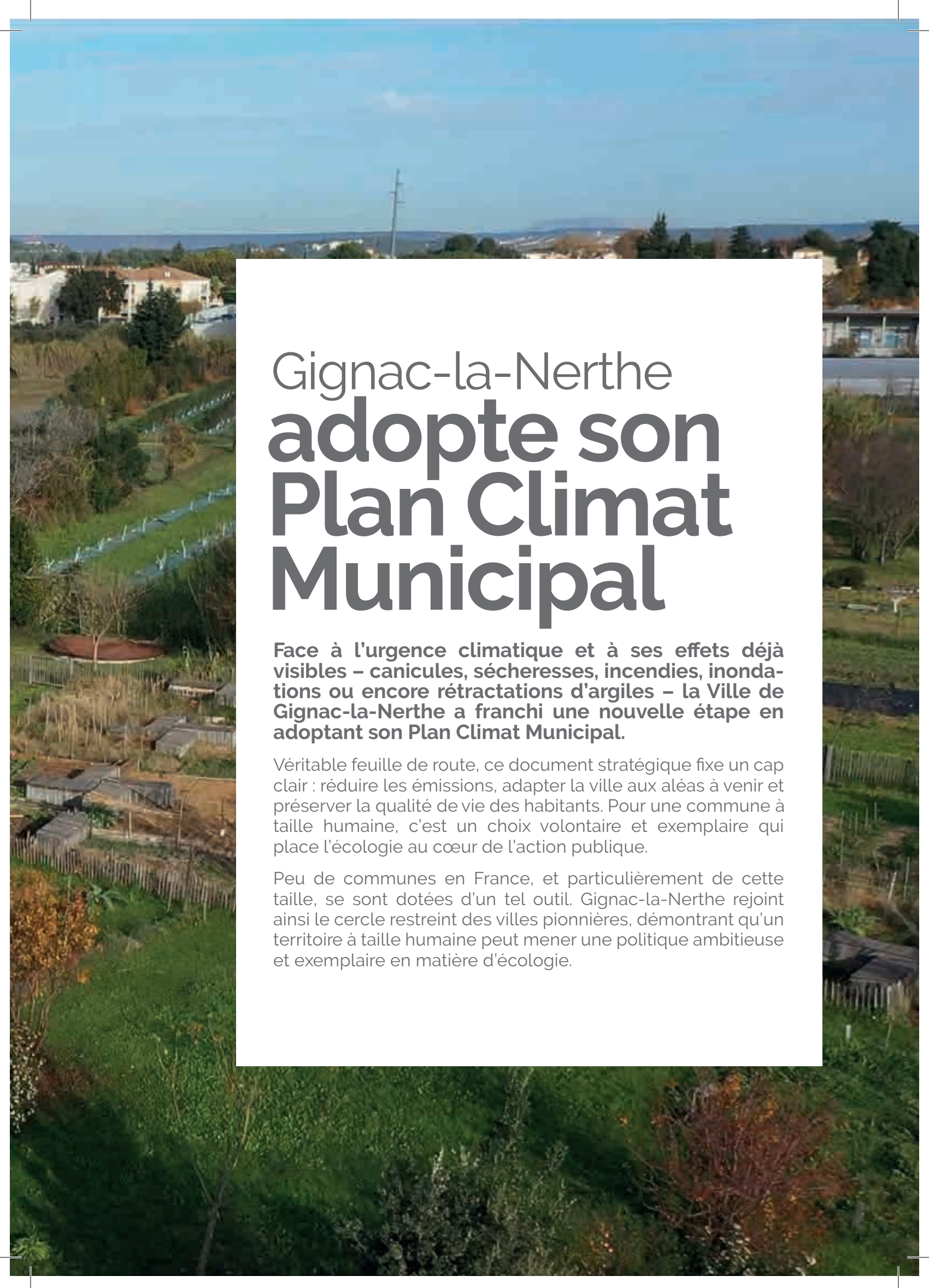
Plantation d'un verger municipal en 2022 sur une surface d'environ 1ha réunit près de 500 arbres fruitiers (25 cerisiers, 50 abricotiers, 55 pêchers, 25 pruniers, 45 figuiers, 100 pieds de vigne, 150 pommiers et enfin 50 poiriers ...)

Création d'un espace agricole pour du maraîchage bio avec parcelles et serre (recherche d'un exploitant)

Transformation du GardenLab enfants vers un jardin des senteurs et des essences méditerranéennes





An aerial photograph of a rural landscape in Gignac-la-Nerthe. A river flows through the center, surrounded by green fields and some residential buildings. The sky is clear and blue. The text is overlaid on a white rectangular background in the center-right of the image.

Gignac-la-Nerthe adopte son Plan Climat Municipal

Face à l'urgence climatique et à ses effets déjà visibles – canicules, sécheresses, incendies, inondations ou encore rétractations d'argiles – la Ville de Gignac-la-Nerthe a franchi une nouvelle étape en adoptant son Plan Climat Municipal.

Véritable feuille de route, ce document stratégique fixe un cap clair : réduire les émissions, adapter la ville aux aléas à venir et préserver la qualité de vie des habitants. Pour une commune à taille humaine, c'est un choix volontaire et exemplaire qui place l'écologie au cœur de l'action publique.

Peu de communes en France, et particulièrement de cette taille, se sont dotées d'un tel outil. Gignac-la-Nerthe rejoint ainsi le cercle restreint des villes pionnières, démontrant qu'un territoire à taille humaine peut mener une politique ambitieuse et exemplaire en matière d'écologie.



Des réalisations déjà concrètes

Si le plan fixe un cap pour les années à venir, plusieurs actions sont déjà en œuvre :

Rénovation énergétique totale de l'école élémentaire Marie Mauron (bâtiment Célestin Arigon) avec panneaux photovoltaïques, isolation performante, désimperméabilisation de la cour et protections solaires.

Transition énergétique des services municipaux avec l'achat de véhicules 100 % électriques.

Valorisation des biodéchets issus de la restauration scolaire grâce à un partenariat avec la société Les Alchimistes.

Plantation de plus de 1000 arbres en trois mandats

Programme de désimperméabilisation des cours dans l'ensemble des écoles, pour mieux gérer l'eau de pluie et rafraîchir les espaces.

Parkings paysagers perméables et bassins de rétention intégrés afin d'améliorer l'infiltration et limiter le ruissellement

Huit bitions durantes

5

NATURE ET BIODIVERSITÉ

continuités écologiques,
trames vertes,
sols vivants.

6

AGRICULTURE LOCALE ET ALIMENTATION

soutien aux productions durables
et circuits de proximité.

7

MOBILITÉS DOUCES

marche, vélo, apaisement
de la circulation et bornes
de recharge.

8

CULTURE CLIMATIQUE

information, éducation
et participation citoyenne.

Une reconnaissance régionale

Cette politique volontariste a valu à la commune d'être récompensée par le Conseil de développement métropolitain, instance qui promeut une métropole décarbonée d'ici 2050. Gignac a été citée en exemple par Rob Hopkins, figure internationale de la transi-

tion écologique, pour sa capacité à conjuguer actions locales concrètes, vision à long terme et implication citoyenne.

Du rachat de terres agricoles à la création du GardenLab, de la protection de la biodiversité aux campagnes de plantation, Gignac-la-Nerthe démontre qu'une écologie pragmatique,

pensée avec et pour les habitants, peut produire des résultats tangibles.

Le Plan Climat Municipal donne un cadre et une cadence; il engage la commune dans une trajectoire crédible et mesurable, au service d'un territoire plus sobre, plus vert et plus vivant.



Monsieur le Maire, pourquoi vous êtes-vous présenté pour la première fois en 2008 à Gignac-la-Nerthe ?

Je me suis présenté parce que j'ai clairement vu que la commune était en déclin et même en grand danger. Notamment avec un montant d'investissements qui ne permettait même plus d'entretenir les bâtiments municipaux qui se délabraient depuis plus d'une décennie. Avec aussi une Police Municipale inexistante ou pire, totalement dévoyée que j'ai dû renouveler à 100%. J'avais également vu que nos terres agricoles étaient détournées de leur usage sous les yeux passifs et parfois complices de la municipalité en place. À titre d'exemple, une même famille a construit, en quelques années, un véritable lotissement familial en terres agricoles et en toute impunité. J'ai donc présenté ma candidature et c'est ainsi que j'ai rencontré l'adhésion de la majorité des gignacais en 2008.

Vous êtes souvent décrit comme un élu de terrain, qui connaît ses dossiers, rigoureux et qui maîtrise totalement la technique municipale dans toutes ses composantes : comment définiriez-vous votre méthode de travail ?

Je ne sais pas si je suis réellement souvent décrit ainsi mais ma méthode repose sur trois piliers : l'écoute, la rigueur en gardant une forte propension à l'adaptation et la prise de responsabilité, parfois au risque de déplaire. S'agissant de la connaissance des dossiers et la maîtrise de la gestion municipale, celles-ci ne sont pas innées. Elles sont le fruit d'un travail acharné. Je peux bien le dire maintenant, j'ai toujours préféré travailler mes dossiers que faire de la parade politique dans la rue. C'est mon caractère. Par ailleurs, il y a toujours eu, dans l'accomplissement de la mission que les Gignacais m'ont confiée, un sentiment profond d'humanité et d'humilité qui m'a chaque jour accompagné.

Sur l'administration municipale : quelle relation entretenez-vous avec les agents ? Quelle place leur donnez-vous dans l'action publique ?

Je crois profondément que rien ne se fait sans les agents municipaux. Ils sont le cœur battant de l'action publique. Dès 2008, j'ai voulu instaurer un climat de confiance, de respect et de reconnaissance. Une mairie, ce n'est pas seulement un maire et son conseil, ce sont des dizaines de femmes et d'hommes qui, chaque jour, entretiennent les écoles, accueillent les familles, veillent sur nos rues, organisent les activités. J'ai toujours défendu l'idée qu'ils ne sont pas des exécutants, mais de véritables partenaires de la réussite collective.

Dans vos mandats, vous avez associé des visions ambitieuses et des mesures concrètes : comment avez-vous articulé le court terme et le long terme dans votre gouvernance ?

Un maire doit à la fois répondre aux urgences du quotidien et préparer l'avenir. Dès les premiers mois, nous avons pris des mesures immédiates pour améliorer la vie des habitants. Mais en parallèle, j'ai toujours travaillé avec une vision plus large, à long terme : sanctuariser les terres agricoles, planifier l'urbanisme, se projeter avec un Plan Pluriannuel d'investissements ... le court et moyen terme nécessitent une bonne capacité d'analyse sur chaque problème pour prendre la bonne décision. Là, l'expérience est importante.

Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier après ces trois mandats ?

Il est difficile de choisir, tant les projets ont été nombreux. Nous avons réalisé 87 millions d'euros d'investissements. C'est colossal. Je citerais d'abord la création du pôle éducatif et du centre de loisirs Nelson Mandela. Également la rénovation du bâtiment Arigon ainsi que la rénovation en cours de l'école de Laure. L'éducation,

les écoles ont toujours été une très grande priorité. Donner aux enfants les meilleures conditions pour grandir, c'est, à mes yeux, le plus bel investissement pour l'avenir. Je suis également très fier d'avoir sanctuarisé plus de la moitié du territoire communal en terres agricoles et paysages naturels, grâce à la Zone Agricole Protégée d'une surface quasi unique en France pour une ville de notre dimension. Enfin, je n'oublie pas la modernisation de notre police municipale et la création du Centre de Supervision Urbain, qui font de Gignac une ville sûre et respectée.

Quels ont été les moments les plus difficiles à traverser pour vous personnellement en tant que maire ?

Il y a eu des moments durs, bien sûr. Les inondations de novembre 2019, les inquiétudes pour la sécurité des habitants qui vivent au-dessus du Tunnel du Rove lorsque des fissures très inquiétantes sont apparues sur des habitations, sur l'école Marie Mauron dans le bâtiment Arigon, sur l'église et la Mairie fin août 2022. Nos soupçons ont porté sur un début d'affaissement du Tunnel souterrain qui traverse la ville en son centre. Enfin, il y a l'ouvrage du Pôle Éducatif de Laure avec ses malfaçons qui m'ont conduit à refuser la réception du bâtiment et à saisir la justice qui avance dans ses expertises préalables.

Votre troisième mandat à Gignac-la-Nerthe s'achève. Quels sentiments vous habitent à l'heure de tourner cette page ?

C'est beaucoup d'émotion, bien sûr. 18 années, trois mandats, ce n'est pas rien. Quand je regarde derrière moi, je suis en paix. Même s'il reste toujours des possibilités d'aller plus loin, de faire mieux encore. Mon plus grand sentiment, c'est la gratitude : gratitude envers les Gignacaises et les Gignacais qui m'ont fait confiance, envers les agents qui m'ont accompagné, et envers mes collègues élu(e)s qui ont partagé cette aventure. Et j'ai une pensée peinée et pleine de reconnaissance et d'affection pour les élus qui sont décédés au cours de ces 18 ans. Ils sont au nombre de 6.

Après Gignac, vous avez annoncé votre volonté de vous présenter à Marignane. Pourquoi ce choix ?

Vous enjambez le déroulement réel de l'histoire dans son début. J'ai annoncé fin 2019, avant même d'être élu une 3^{ème} fois, que je ne briguerai pas un quatrième mandat. Je l'ai dit et répété à mon équipe à de nombreuses reprises. Chaque fois qu'un administré me posait la question, j'avais la même réponse : ma conviction est qu'il faut apporter le plus d'énergie et d'idées possibles durant 3 mandats, 18 ans tout de même. Ensuite, il faut laisser la place à une autre vision. Ce n'est pas une question d'âge. Mais un 4^{ème} mandat est rarement signe de nouveautés, d'idées et de concrétisation des transformations dont une ville a besoin. C'est ma conviction.

Mon projet après 2026 était de postuler à la Présidence d'une radio locale.

Puis, un collectif de résidents Marignanais, me voyant libre et expérimenté, m'a sollicité pour me présenter la situation catastrophique de la ville. Ils m'ont alerté sur la mise en danger potentielle de centaines d'enfants et d'adultes exposés à l'amiante dans les écoles avec un Maire qui nie toujours cette réalité. Ainsi, ce Collectif m'a demandé d'être leur candidat. Etant un homme de combat et de convictions, forcément leur sollicitation m'a touché, m'a poussé à m'interroger.

Trois éléments ont déterminé mon choix :

Le premier, c'est l'absolue certitude de mon droit à disposer de ma vie comme il me semble bon.

En particulier après avoir servi Gignac et ses habitants avec bonheur, du mieux que j'ai pu, avec toute mon énergie et ma capacité de travail durant 18 ans. Je dénie donc le droit à quiconque de choisir ce que sera ma vie après 2026. C'est ma vie, nous n'en avons qu'une et celle-ci, c'est la mienne.

Le deuxième est que je crois maîtriser la "chose politique" grâce à ma longue expérience et que celle-ci pourrait être utile pour Marignane.

Et le troisième élément c'est l'impérieuse nécessité de préserver la santé de cette jeune génération et des générations à venir dans cette ville de Marignane. J'y ajoute que, quoiqu'il advienne, je ne lâcherai jamais ce combat parce qu'il n'y a pas de combat qui soit, à mes yeux, aussi important, aussi noble, aussi juste que celui-ci.

Face au maire sortant de Marignane, proche de l'extrême droite, quel message souhaitez-vous adresser aux Marignanais ?

Je n'ai pas de message à faire passer, ici, aux Marignanais, dans ce magazine municipal de Gignac, payé par les Gignacais.

Mon sentiment c'est que nous serons, en mars 2026, sur des élections municipales et non des élections nationales. C'est donc l'intelligence collective des électeurs qui prendra le pouvoir sur la ville et non un parti politique qui pourrait souhaiter engranger nationalement ce bénéfice électoral.

Et pour conclure ?

Je dirai : mes Chers Concitoyens et Concitoyennes, Je ne serai jamais loin de vous. Je suis si fier, si heureux de vous avoir côtoyés, servis et souvent aimés durant 18 ans.

Je vous embrasse.

Merci...

...à nos partenaires publics, **toujours au rendez-vous**

Durant ces 18 années, la Ville et l'équipe municipale ont pu compter sur des partenaires fidèles :

le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conseil régional et l'État.

Le Conseil Départemental fut le premier, dès 2008, à comprendre la situation de sous investissement dans laquelle se trouvait la ville avec le paradoxe d'avoir une dette élevée. Sans hésiter, l'institution a validé le premier plan pluri annuel d'investissement présenté qui se montait à 31 millions d'euros pour lequel le CD13 allait apporter 18 millions d'euros de subventions. Une fois ces réalisations effectuées, le CD13 est resté un partenaire privilégié et n'a cessé d'aider la ville dans ses ambitions en matière d'investissement.

La Métropole Aix Marseille Provence a réalisé de très importants travaux structurants notamment en terme de voiries (Palach, Pousaraque, Côte bleue, allée de Laure, Vignon, Victor Hugo, Jean Jaurès, Louis Pasteur, Charles de Gaulle, Ventoux, chemin des Minots, Granettes...), de pluvial, d'éclairage public ... Un très grand merci pour toutes ces réalisations que, seule, la ville n'aurait pas pu réaliser.

Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que l'Etat ont aussi apporté un concours précieux à la ville notamment pour faire évoluer les bâtiments et les espaces publics afin de les rendre moins consommateurs en énergie, eau ...

...aux **agents de la Ville**

Un immense merci revient aussi aux agents municipaux, sans lesquels rien n'aurait été possible. Chaque jour, ils assurent la propreté et l'entretien des écoles, animent les temps périscolaires, veillent à la sécurité et entretiennent le cadre de vie. Ils ont accompagné les 87 millions d'euros de travaux réalisés et permis d'obtenir 40 millions d'euros de subventions. Présents dans les moments heureux comme dans les plus difficiles, ils vous accueillent pour vos démarches administratives, accompagnent les seniors, interviennent lors des plans canicule ou des intempéries, et ont su se mobiliser pendant la crise du COVID. Ils sont aussi à vos côtés lors des fêtes et événements qui rythment la vie communale.

Enfin, il ne faut pas oublier les agents qui travaillent au sein des fonctions supports : finances, ressources humaines, communication, marchés publics, juridique... leur travail discret est tout aussi essentiel.

Au nom de toute l'équipe municipale, des Gignacaises et des Gignacais, et en mon nom personnel, je veux leur adresser toute ma gratitude et mon affection. **Sans vous, rien de ce que nous avons accompli ensemble en 18 ans n'aurait été possible.**

Alors, à toutes et à tous : Merci !